

Encore des innocents vont passer de bonnes vacances ! **Plusieurs vacanciers ont été charmés par une annonce parue dans Le Bon Coin** pour une maison à Barcarès (Languedoc-Roussillon) en bord de mer avec piscine.

Hélas, **cette annonce alléchante, était une pure arnaque**. Plusieurs familles (à ce jour une vingtaine) ont été escroquées en juin et au mois d'août. La supercherie n'a été détectée qu'en arrivant sur place, à l'adresse indiquée, la maison n'existait pas ! Jolie escroquerie car l'auteur demandait un acompte allant de 250 à 500 €. A noter, que celui-ci a été interpellé et écroué à Lille.

Même si l'auteur a été retrouvé, les familles n'ont pas la garantie de retrouver l'acompte versé, sans compter le fait de gâcher des vacances. Une chose est sûre, c'est que **ces familles n'utiliseront plus le site Le Bon Coin pour prouver des vacances discount toujours moins chères** !

On vous le dit régulièrement, **faites attention lorsque vous louez un bien saisonnier sur un site de petites annonces gratuites** car celle-ci se déposent en deux clics sans aucune vérification.

Sur les sites payants, les annonces ont un historique

. Une annonce ancienne signifie que le propriétaire paye chaque année son abonnement et est gage de l'existence du bien (sinon l'annonce aurait été supprimée suite à des plaintes). Sur un site gratuit, n'importe qui peut déposer une annonce et même si elle est supprimée, il peut en rajouter une nouvelle en quelques minutes ...

Source l' [Indépendant](#) .